

RESOLUTION No. AGN/45/RES/8

OBJET:

CULTURES DE SUBSTITUTION

CLASSEMENT DE CETTE RESOLUTION :

1 exemplaire dans le CLASSEMENT  
CHRONOLOGIQUE, à l'année 1976

1 exemplaire dans le CLASSEMENT MATIERE

dans la rubrique: Drogues

à la sous-rubrique: Résolutions visant  
plusieurs genres de drogues à la fois  
et/ou ayant une portée générale en ce  
qui concerne la coopération interna-  
tionale en matière de lutte contre le  
trafic et l'abus des drogues

1 exemplaire dans le CLASSEMENT MATIERE

dans la rubrique: Coopération avec les  
Organisations Internationales

à la sous-rubrique: Coopération avec  
les Nations Unies

TEXTE DE LA RESOLUTION

L'Assemblée Générale de l'O.I.P.C.-INTERPOL, réunie en sa 45ème session à Accra, du 14 au 20 octobre 1976,

AYANT NOTE avec satisfaction les progrès réalisés par le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD) dans la voie de l'élaboration, en collaboration avec les gouvernements intéressés, de programmes utiles pour prévenir la culture, la production et la fabrication illicites, ainsi que le trafic et la consommation illicites de drogues dangereuses, en particulier en Thaïlande, et

RAPPELANT les conclusions du rapport de la Conférence INTERPOL Europe-Asie pour les Chefs des services de répression des stupéfiants, réunie à CHIANG-MAI (Thaïlande), du 12 au 16 juillet 1976,

LANCE UN APPEL pressant aux gouvernements des pays membres pour qu'ils continuent et, si possible, intensifient leur aide au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD), pour permettre de poursuivre et développer efficacement certains projets dans tous les pays intéressés, et en particulier le programme de remplacement des cultures en Thaïlande (qui, normalement, pourrait prendre fin en décembre 1977).

-----